

cœur et âme, à l'œuvre de la tempérance, à la lutte contre le mal de l'alcoolisme. Il prêche et il fait prêcher ; il prie et il fait prier. C'est pourquoi, la victoire de la tempérance, à Saint-Hugues, est complète. Il suffira maintenant de garder les positions conquises, de conserver dans la paroisse l'état d'âme qui y a été établi.

« Cette haine du mal, c'est la conséquence et l'écho de l'amour du bien, de l'amour des âmes. M. le curé Vincent aimait le bien, il aimait les âmes. Voilà pourquoi il ne se contentait pas de l'accomplissement strict des devoirs indispensables.

« Il aimait les siens, et les siens, après ses paroissiens, n'était-ce pas ses frères dans le sacerdoce ? Aussi le voyait-on partout où, à l'occasion de l'accomplissement d'un devoir d'amitié, se réunissaient les prêtres du diocèse. On le trouvait à toutes les funérailles de ses confrères, tout d'abord, où il allait porter sa fidèle prière d'ami.

« Bon prêtre, rempli de zèle et de dévouement, plein d'ardeur et d'activité, haïssant le mal de toutes ses forces, il le combattait partout où il le rencontrait. Aimant le bien avec toute son âme et le semant à pleines mains autour de lui, fidèle à son Dieu, fidèle à sa mission, fidèle à ses amis, M. le curé Vincent a accompli son devoir, tout son devoir. C'est le témoignage que lui rendent ceux qui l'ont connu.

« C'est dans son église de Saint-Hugues que M. le curé Vincent a voulu être inhumé. Il reste ainsi au milieu des siens, les aimant dans la mort comme il les aimait dans la vie. Les siens lui seront fidèles à leur tour ! Ils prieront pour lui, ils penseront à lui, ils se répèteront ses enseignements, ils se rediront ses vertus ! Mort, leur curé leur parlera ainsi encore et toujours. »

---